

Edward T Porokwa

Elections générales

Les élections générales de 2015 en Tanzanie étaient très attendues dans tout le pays. Concernant l'enregistrement sur les listes électorales et le vote proprement dit, il y a eu une participation record, comparé à l'élection précédente de 2010. Environ 24 millions de personnes se sont enregistrées en 2015 pour voter, alors qu'elles n'étaient que 20 millions en 2010¹. 67% (environ 15,5 millions de personnes) parmi les personnes inscrites sur les listes, se sont rendues dans les bureaux de vote, le 25 octobre 2015², tandis qu'elles n'étaient que 8 millions en 2010. Ce nombre inclut des groupes aussi divers que les peuples autochtones, les jeunes et les femmes. A travers tout le pays, des membres du Comité Electoral s'étaient déployés pour enregistrer les électeurs, et même les communautés pastorales et les chasseurs-cueilleurs ont été atteints cette fois-ci en dépit du fait que beaucoup d'entre eux résident dans des zones reculées et n'ont pas tous accès à Internet. D'autre part, des activistes d'organisations issues de la société civile (Civil society organizations - CSO) sont parvenues à obtenir des sièges au Parlement. A noter aussi un succès à mettre à l'actif des peuples autochtones : l'obtention d'un poste ministériel (au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches) par William Ole Nasha, un défenseur des droits de l'homme pour les autochtones, qui a mené la consultation des peuples autochtones lors du processus d'examen de la constitution. Il y a eu également une belle participation des peuples autochtones qui se sont battus pour obtenir des postes de conseillers élus à l'échelon des comtés. Tout ceci a été rendu possible grâce à de nombreuses sessions de formation menées par les partis politiques, le gouvernement et les associations de la société civile, sur le droit de vote et le droit de participer à la course aux postes d'élus. Bien que l'élection se soit déroulée sans heurt, le processus d'annonce du résultat final a manqué de transparence. Le parti au pouvoir (Chama Cha Mapinduzi – CCM), l'est donc resté à l'issue du scrutin, alors que le Comité Electoral National a reconnu des incohérences dans les chiffres³.

Le processus d'Examen Constitutionnel

Le processus d'Examen Constitutionnel qui a débuté en 2011, n'a absolument pas progressé en 2015 dans la mesure où le référendum sur l'adoption de la nouvelle Constitution a été retardé en raison des Elections Nationales d'octobre 2015. Toutefois, l'Initiative Katiba (KAI), qui est une coalition œuvrant dans le cadre du processus d'Examen Constitutionnel, a poursuivi son activité de conscientisation à propos de la teneur du texte du projet de nouvelle constitution auprès des communautés autochtones, des médias et des parlementaires. De plus, les organisations autochtones ont utilisé ce texte en différentes occasions pour influencer sur des décisions à l'échelon des districts. Les parlementaires ont également été approchés pour qu'ils soutiennent le chapitre sur le foncier incorporé au texte de la future constitution.



- | | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| 1. Ndarakwai Area | 4. Mvomero District |
| 2. Sukenya village | 5. Hadzabe Community Forest Reserves |
| 3. Vilima Vitatu village | |

Racket foncier, conflits sur la terre et violations des droits de l'homme

Il y a eu moins de violations des droits de l'homme parmi les peuples autochtones en 2015. Cependant, les violations relatives aux cas signalés furent importantes et ont impliqué beaucoup de violence, mais aussi des menaces d'éviction quand ce ne furent pas des évictions tout court de peuples autochtones. Parmi les affaires les plus importantes de ce type en 2015, citons les cas de Ndarakwai, de Sukenya, de Vilima Vitatu et de Morogoro, qui sont décrits ci-dessous :

- La zone de Ndarakwai était à l'origine une terre maasaï. Les Maasaï des environs appellent cette région « Aroni », ce qui signifie en langue maa : « réserve de pâturages de saison sèche ». Ladite région est désormais appelée : « le ranch de Ndarakwai », dont les « propriétaires » sont les « Tanganyika Film and Safaris Outfitters » (TAFISO).

La région est occupée par trois fermes, pour une superficie totale de 9662 acres, bien que les brochures et le site Internet du Ranch de Ndarakwai énoncent un territoire de 11.000 acres. La propriété est située entre le Mont Kilimanjaro et le Mont Meru, et se trouve être au cœur d'un couloir de migration de la faune sauvage entre les parcs nationaux de Kilimanjaro, d'Arusha et d'Amboseli. Cet aspect fait de ce lieu une région idéale pour le tourisme, et c'est à n'en pas douter la raison pour laquelle la société TAFISO s'y est installée. Les Maasaï affirment que le jour où Peter Jones, le propriétaire anglais de TAFISO, s'est installé dans cette région en 1995, avec le soutien des forces de police, il a mis le feu à leurs maisons, les a roués de coups et a même pris des photos de leurs corps dénudés. La situation est devenue intenable en septembre 2014, quand les responsables du département de la Division du Foncier des districts de Longido et de Siha, financés par TAFISO et agissant en leur nom, se sont introduits sur ladite terre villageoise, au prétexte de remesurer le périmètre incriminé, en fait pour agrandir en catimini la superficie de la zone en conflit. En septembre 2014, les Maasaï du village Roselyn ont chassé les géomètres experts du district de Siha, ainsi que ceux du district de Longido, le personnel de TAFISO, et enfin deux policiers en train, arbitrairement, de planter des bornes pour délimiter les tracés du Ranch de Ndarakwai. Durant cet épisode, les Maasaï ont blessé un officier de police qui a laissé sur le terrain son fusil d'assaut, tout occupé à sauver sa vie. Le jour d'après, les anciens maasaï ont rendu l'arme en question au poste de police de Longido, prévenant ainsi toute tentative violente d'action de représailles de la part des forces de police pour récupérer le fusil retenu. Toute une série de conflits entre peuples autochtones et investisseurs, ont vu le jour durant l'année 2015. Ceux-ci ont débouché sur des violations des droits de l'homme, à l'occasion de bagarres, de l'arrestation illégale de plus de vingt pasteurs, de l'interdiction d'accéder à des points d'eau, de coups de feu tirés par les forces armées, et de la destruction de leurs villages par le feu, etc.

- Dans les années 1980, les Brasseries Tanzania Breweries LTD (TBL) ont acquis 10.000 acres de terre dans ce qui s'appelait alors le village de Soitsambu (maintenant dénommé Sukenya), une terre maasaï ancestrale de Ngorongoro, avec l'intention d'y cultiver du blé et de l'orge. Sur les 10.000 acres obtenus, TBL n'en utilisa que 700 durant des années. Ainsi, durant toutes ces années, la vie poursuivit son cours normal pour les Maasaï, ceux-ci continuant d'avoir l'usage des ressources en eau et en pâturages de cette région. Ils le firent durant une période de 19 ans, sans aucune perturbation, les amenant à croire que la terre continuait de leur appartenir. Cependant, en 2006, TBL vendit ladite terre à une société du nom de Tanzania Conservation LTD (TCL), société privée tanzanienne détenue par une société américaine de tourisme, la Thomson Safaris. La communauté maasaï engagea en 2010 une action en justice contre TBL et TCL. L'affaire fut rejetée en 2013 sur la forme. Et la communauté engagea la même année une nouvelle procédure qui trouva sa conclusion en 2015. La conclusion de la Cour fut la suivante : *« 10.000 acres de terre ont bien été légalement acquis par TBL ; mais TBL, ayant augmenté la superficie initiale de cette terre pour la porter à 12.617 acres, doit rendre à la communauté maasaï les 2617 acres illégalement*

acquis.» En résumé, la Cour a ordonné le retour de ces 2617 acres à la communauté, et confirmé la propriété par TCL de 10.000 acres. Nul dommage et intérêt ne fut accordé à la communauté maasaï, et le conflit sur la terre et les ressources demeure inchangé. Les Maasaï ont été gravement affectés par la décision de justice, mais, depuis lors, aucune nouvelle action en appel de la décision, n'a été engagée.

- Le village de Vilima Vitatu est situé à 40 kms au nord du chef-lieu du district de Babati, entre les parcs nationaux de Tarangire et du Lac Manyara. Les agropasteurs Mbugwe et la communauté minoritaire, les pasteurs Barabaig, qui cohabitent dans ce village, sont en conflit depuis des années. Plusieurs agences de conservation de la faune sauvage, dont la Fondation Africaine pour la Faune Sauvage, ont mobilisé les habitants de plusieurs villages alentour, dont Vilima Vitatu, en vue de la création de la Zone de Gestion de la Faune Sauvage de Burunge (Burunge Wildlife Management Area - WMA), mais les pasteurs Barabaig n'ont pas été impliqués dans les discussions. Quelque 12.829 ha sur un total de 19.800 ha que compte le village, ont été annexés au sein de la Zone de Gestion de la Faune Sauvage de Burunge en 2000. En mars 2013, la Cour d'Appel a pris une décision en faveur des pasteurs Barabaig de Vilima Vitatu, déclarant qu'ils avaient été inclus dans le projet sans leur consentement, libre, préalable et reposant sur toute l'information préalable, et que la terre annexée doit leur être rendue. En septembre 2013, le gouvernement a tenté d'évincer les pasteurs Barabaig du village, mettant le feu à 44 maisons leur appartenant, et leur ordonnant de quitter la zone séance tenante. Le Conseil de district de Babati et le chef du village de Vilima Vitatu, selon la rumeur, auraient autorisé ces évictions menées par la police et des agents privés de sécurité. L'Etat était sur le point, courant 2015, de mettre sur pied une seconde vague d'évictions des pasteurs Barabaig, ceci malgré la décision de justice de la Cour d'Appel de Tanzanie, opposée à cette démarche. Durant 2015, le conflit s'est poursuivi de la même façon, et le gouvernement a continué de refuser d'adhérer à la décision de la Cour d'Appel.
- Enfin, il existe un conflit sans fin entre les pasteurs et les agriculteurs de la région de Morogoro, dans l'Est Tanzanien. Il a déjà causé la mort de nombreuses personnes, la perte de biens ainsi bien sûr qu'une perte de lien croissante entre les deux communautés.
- Parmi les conflits récents, en décembre 2015, au village de Dihindi, dans le district de Mvomero, un grave incident s'est produit entre pasteurs et agriculteurs qui se sont battus très durement. L'origine de ce conflit a été le fait que les agriculteurs ont prétendu que leurs fermes avaient été envahies par le bétail et, qu'en retour, ils envahirent la zone d'herbages des pasteurs. Une personne et 71 têtes de bétail ont été tuées de façon particulièrement horrible par les agriculteurs. Suite à cet incident, le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches, Mwigulu Nchemba, fit une visite inattendue sur les lieux du conflit. Dans les précédentes affaires, seuls les pasteurs étaient accusés d'être la cause des conflits. Mais, dans ce cas-ci, Mwigulu Nchemba a appelé tous les acteurs du

drame à réfléchir ensemble à des mesures stratégiques destinées à résoudre le conflit foncier dans l'optique de maintenir paix et unité.

L'engagement dans les processus liés au changement climatique

Les peuples autochtones de Tanzanie ont activement participé tout au long de l'année aux diverses initiatives et interventions relatives au changement climatique. 2015 a été une année de discussions sur le climat en vue de la Conférence des Parties (COP 21). Plusieurs sessions de discussions se sont tenues au sein de différentes plates-formes, à l'échelon local communautaire, national, régional et international. Tout récemment, s'est tenue une réunion consultative nationale, la première du genre, sur le thème d'un dialogue entre les peuples autochtones et le gouvernement tanzanien, pour parvenir ensemble à une position écrite commune sur les besoins en matière de changement climatique. Celle-ci fut présentée à Paris devant le COP 21. Le meeting avait réuni les ministres clés tels que celui des forêts et des ressources naturelles, du tourisme et de l'élevage, ainsi que les principaux négociateurs tanzaniens à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (UNFCCC). Il a été facile de coordonner et de suivre ces initiatives à l'échelon national, régional et international, au travers de la Commission Spéciale des Peuples Autochtones de Tanzanie sur le Changement Climatique (TIPTCC). La Commission Spéciale a été constituée en 2015 pour coordonner et s'intéresser à tous les programmes reliés aux peuples autochtones et aux questions tournant autour du changement climatique à tous les échelons. Le Forum PINGO (qui regroupe les ONGs pastorales autochtones) participe à la TIPTCC au nom de 7 de ses organisations adhérentes. D'autre part, en décembre 2015, avec le soutien du Groupe de Travail sur les Peuples Autochtones (IWGIA), les peuples autochtones de Tanzanie se sont engagés dans le processus de l'UNFCCC. A l'occasion des discussions qui se sont tenues lors du COP 21 à Paris, les représentants des peuples autochtones ont formé plusieurs comités avec les délégations gouvernementales tanzaniennes afin de mettre au clair leur effort collectif et leur engagement à ne former qu'un avec le pays, à se tenir informés de chaque mise à jour et à suivre pas à pas l'avancement des discussions, dans les processus de négociation. Il y eut également la très active participation des peuples autochtones, à la fois au sein du pavillon réservé aux peuples autochtones, mais aussi à l'occasion de nombreux événements en marge de la conférence.

Les Hadzabe et les crédits en carbone

Les dernières forêts et ressources naturelles de Tanzanie se trouvent situées sur les terres occupées par des peuples autochtones. C'est le cas des réserves forestières de la communauté Hadzabe qui impliquent trois villages : Yaeda Chini, Mongo wa mono et Domanga. En raison du fait que les Hadzabe ont préservé leur forêt durant des décennies, leur communauté bénéficie actuellement des incitations en termes de crédits en carbone par le truchement d'une société privée connue sous le nom de Tanzania

Oxygen, qui a investi dans leur forêt. Les incitations acquises après la vente des crédits en carbone ont permis à la communauté de payer les droits de scolarité, les services de santé et la nourriture. Des emplois ont également pu être créés par ce biais.

L'engagement dans la défense internationale des peuples autochtones

La Tanzanie, en tant qu'Etat, est sur le point d'être confrontée à la seconde session de l'Examen Périodique Universel (UPR) en 2016. Les recommandations faites par le Conseil des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (United Nation Human Rights Council - UNHRC) durant le dernier Examen Périodique Universel en 2011, traitaient notamment de la marginalisation et de la discrimination des pasteurs et chasseurs-cueilleurs, des arrestations arbitraires, de la torture et des poursuites à l'encontre des pasteurs et chasseurs-cueilleurs, du vol de terres et des évictions illégales, de retards de traitement par la justice des cas de litiges constitutionnels et par rapport à l'intérêt public, et enfin de la pénalisation des pasteurs et des chasseurs-cueilleurs. En septembre 2015, les peuples autochtones ont collectivement soumis une liste de revendications auprès de l'UNHRC. Ce rapport reflète la persistance des violations en matière de droits de l'homme à l'encontre des peuples autochtones, dans les mêmes termes et sur les mêmes affaires qu'en 2011. Les peuples autochtones sont pressés de s'engager plus avant dans le processus.

L'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est un autre défi auquel les pasteurs et les chasseurs-cueilleurs de Tanzanie ont à faire face. Tandis que les pasteurs dépendent de leur bétail et de ce qu'il produit, les communautés de chasseurs-cueilleurs telles que les Hadzabe et les Akiye, sont dépendantes des animaux sauvages, des baies sauvages et des racines. En raison du changement climatique, cependant, toutes les ressources naturelles telles que pâturages, fruits sauvages et racines, se sont raréfiées au point que les pasteurs et les chasseurs-cueilleurs se retrouvent aujourd'hui confrontés à une situation d'insécurité alimentaire, sujets par conséquent à la malnutrition et aux maladies. En 2015, les pluies se sont faites rares, menant à des pénuries alimentaires. Les communautés les plus affectées ont été les Hadzabe et les Akiye qui sont totalement dépendants des ressources sauvages en flore et en faune. Ces communautés par conséquent ont souffert de la faim, et leur développement s'en est trouvé gravement affecté, ainsi que leur accès aux services de base tels que la scolarisation. Le gouvernement n'en a pas encore pris la mesure pour leur fournir une assistance alimentaire. Bien qu'aucun décès n'ait été à déplorer en 2015 en lien avec cette situation, il se pourrait bien qu'il y en ait en 2016 si le manque de nourriture perdure.

Les femmes autochtones en Tanzanie

Il est à noter en 2015 un changement d'attitude significatif, au sein des peuples autochtones, vis-à-vis de la mutilation génitale des femmes (Female genital mutilation - FGM), une caractéristique profondément ancrée dans les croyances. C'est le résultat d'actions de conscientisation menées tant au plan national qu'à l'échelon local par des associations autochtones, afin d'éclairer et de mettre en évidence les risques sanitaires et sociologiques encourus par de telles pratiques. L'attribution de bourses du secondaire pour les jeunes filles a procuré un havre de paix aux victimes potentielles qu'elles sont. En cette année 2015, une dizaine de jeunes filles se sont vues attribuer par des associations de pasteurs, des bourses pour bénéficier des avantages des internats.

Il est à souligner que le renforcement économique des femmes a un triple effet sur leurs familles immédiates, mais aussi, plus largement, sur l'ensemble de la communauté. Les revenus ainsi obtenus sont souvent dépensés pour relever les défis sociaux du temps présent tels que l'éducation, l'alimentation et la santé.

En 2015, a été inaugurée la première proposition collective d'un Programme Durable de Renforcement Economique des Femmes. Celui-ci a été développé par des associations issues de la société civile, mais aussi par des sociétés du secteur privé. Parmi ces organisations participantes, l'on retrouve : Oxfam, le Forum PINGO (représentant des associations pastorales autochtones), l'Equipe Ujamaa des Ressources Communautaires (Ujamaa Community Resource Team - UCRT), et enfin le Programme Mode de Vie Pastoral et Education Communautaire (Pastoralist Livelihood and Community Education Program - PALICEP). Le programme a pour objectif de donner davantage de pouvoir aux femmes pour améliorer le rendement de leurs productions en lait et en légumes. Il est également destiné à les mettre directement en contact avec le secteur privé pour écouler leurs produits. Enfin, il doit leur permettre d'accroître leur visibilité sur les marchés et les réseaux au travers de toute la région d'Afrique de l'Est. Cette proposition doit encore être approuvée, mais il est d'ores et déjà quasiment certain qu'elle sera mise en application.

En 2015 aussi, concernant les communautés autochtones maasaï, des efforts ont été consentis pour renforcer les structures politiques traditionnelles. Ces efforts ont conduit les porte-paroles traditionnels à mettre au point un calendrier destiné à modifier les lois, au sein du droit traditionnel, qui, depuis des années, tendent à « opprimer » les femmes.

Bourses d'études supérieures

En accord avec le Forum PINGO, le Centre d'Etudes sur le Changement Climatique (CCCS) de l'Université de Dar es Salaam, a mis au point un Programme de bourses associé au Master en Pastoralisme et Changement Climatique. Dans un même esprit de collaboration, le Forum PINGO, au nom des peuples autochtones, a été doté de trois bourses, à l'attention des jeunes gens autochtones (hommes ou femmes). Deux

étudiantes et un étudiant, tous trois issus de communautés pastorales, ont été sélectionnés. Ils sont d'ores et déjà à pied d'œuvre à l'Université. Les deux jeunes femmes autochtones se sont vues attribuer une bourse de niveau Master par le biais de la Commission Spéciale des Peuples Autochtones de Tanzanie sur le Changement Climatique (Tanzania Indigenous Peoples Climate Change Taskforce - TIPTCC). La bourse destinée à les doter de connaissances, d'outils et de compétences susceptibles de leur servir à s'adapter et à amoindrir les effets du changement climatique qui accroissent la part de travail des femmes en raison de la raréfaction des points d'eau et de la nourriture. Etre ainsi reconnu au cœur d'un cursus universitaire est à n'en pas douter un succès important pour les peuples autochtones de Tanzanie.

Notes and références

- 1 <http://www.mwananchi.co.tz/data/-/2592594/2858226/-/9tqucoz/-/index.html>
- 2 <http://dailynews.co.tz/index.php/home-news/43769-thanks-tanzanians-cheers-judge-lubuva>
- 3 <http://www.thecitizen.co.tz/tanzaniadecides/Observers-query-NEC--ZEC-transparen-cy/-/2926962/2933140/-/erml91z/-/index.html>

Edward T Porokwa est directeur exécutif de l'ONG PINGOs Forum, une ONG « parapluie » pour les pasteurs et chasseurs - cueilleurs de Tanzanie. C'est un avocat autochtone qui plaide devant la Haute Cour de Tanzanie. Il travaille sur les droits de l'homme des autochtones depuis 15 années.

Source : IWGIA Indigenous World 2016
Traduction de l'anglais par **Xavier Peron**
Membre du réseau des experts du GITPA pour l'Afrique